



ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Meudon, le mardi 22 avril 2025

Par arrêté préfectoral n° 2024-199,

Le Préfet de la Région Ile-de-France attribue à l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, une subvention d'un montant maximum prévisionnel de : **101 337 € au titre de la DSIL 2024** pour la réalisation de l'opération suivante :

Remplacement de l'ascenseur Rabelais du passage Paul Assens à Issy-les-Moulineaux : Les travaux consistent en la suppression de l'ascenseur et des marches, afin d'y aménager une rampe en pente douce.

Le montant de la subvention représente **25 %** de la dépense prévisionnelle globale de l'opération, estimée à **405 349 €HT**

	MONTANT HORS TAXES (€)	PART (%)
Coût total HT	405 349 €	100 %
DSIL 2024	101 337 €	25 %
Auto-financement (minimum 20 %)	304 012 €	75 %

Période d'affichage : jusqu'au 29 août 2025

BOULOGNE-BILLANCOURT - CHAVILLE - ISSY-LES-MOULINEAUX - MARNES-LA-COQUETTE - MEUDON - SÈVRES - VANVES - VILLE-D'AVRAY

GRAND PARIS SEINE OUEST - 9, route de Vaugirard - CS 90008 - 92197 Meudon Cedex - Tél. : 01 46 29 55 00 - www.seineouest.fr